



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

Comité directeur du 14 juin 2017

Présents :

Jean Nourry, Béatrice et Sylvain Valeyre, Rémi et Jérôme Berthelot, Michel Devin, Dominique Chastagner, Jean-Marc Peuvrez, Lydéric Horber, Josiane Peres, Michaël Koza, Thierry et Monique Defrance

Excusé :

Alain Lassignardie

Absent non excusé :

Michaël Bourges.

Début de la réunion : 20h

Informations générales du Président.

Le CNDS

Le président a été informé des subventions accordées, mais cela n'est pas définitif et peut être revu.

Thierry a fait remarquer à M. Lafont de la DDCS que la complexité des dossiers décourage les demandes des clubs auprès du CNDS et que le comité départemental n'est plus convié à défendre les dossiers des clubs.

Nouveau club :

Un club se forme à Cormeilles-en-Parisis. Ce club n'a pas pour l'instant de salle, ni de terrain.

Projet sportif territorial concerté. Jérôme sera le référent technique et Thierry le référent administratif pour notre comité départemental. C'est un projet fédéral décliné auprès de la région et doit par la suite être décliné par les départements.

Formation des entraîneurs 1 du département. Thierry rencontre M. Dufeu demain soir pour aborder son futur comme BE responsable de la formation des entraîneurs du département.

Championnat de France Jeunes Salle 2020. Thierry a envoyé la demande de candidature et a reçu un dossier à remplir. Il faudra constituer un comité d'organisation, élaborer un budget.

Un comité d'organisation est constitué :

Président : Thierry Defrance

Vice-président : Michel Devin

Délégué technique : Jérôme Berthelot

Trésorière : Béatrice Valeyre

Secrétaire : Monique Defrance

Responsable informatique et relations publiques : Michaël Koza.

Première étape : établir un budget et prévoir le nombre de cibles (sachant que la ciblerie sera un coût important). Si possible, il devra être réalisé pour avant les grandes vacances. Il faut également prévoir la date pour la réservation des salles au CDFAS.

Michel va essayer de se procurer le budget du CF organisé par Argenteuil pour servir de base à un premier budget.

Projet de pas de tir extérieur à Eaubonne :

Le dossier du projet est enfin arrivé, Thierry va rencontrer la personne responsable au CDFAS pour lui soumettre.

Les commissions

Sportive :

- Jérôme nous informe des modifications du règlement des DR.

Il a été décidé de garder le format mais de changer les modes de qualifications pour les équipes classiques femmes. Au final, il y aura 8 équipes de DRE et 8 équipes de DRH.

L'objectif étant d'homogénéiser le niveau de la DRE et de la DRH. Thierry émet des réserves sur la pérennité de ce nouveau dispositif.

La finale des DD est décalée au 24 septembre, peut-être organisée par Suresnes

Le championnat régional FITA aura lieu les 23 et 24 juin.

Appel à candidature pour les DR et DRJ de la saison prochaine.

- Les stages

_ Jérôme a contacté Frédéric Azambourg (entraîneur du Pole espoir) pour organiser une formation sur le coaching et notamment sur la préparation mentale. Le matin est consacré à la théorie, l'après-midi à la pratique. (Le coût du formateur serait de 350 € la journée). 12 personnes pourraient s'inscrire. Cela pourrait s'organiser en novembre ou en décembre.

Le comité donne son accord.

_ Deux stages « archers » sont à l'étude : un pour les classiques, l'autre pour les poulies.

- Championnat départemental salle.

Il aura lieu à Eragny qui disposera d'une salle de 16 cibles ainsi qu'une salle d'échauffement annexe pour les duels.

Départs le samedi et le dimanche avec inscription libre des archers, préinscription sur le site, avec indication du choix (duels ou non).

Dimanche après-midi : duels

. Chaque fin de série de 30 flèches le classement provisoire sera mis en ligne sur Internet afin que les archers sachent s'ils ont une chance d'être qualifiés.

Le Comité directeur décide de limiter à 16 archers qualifiés en Classique homme pour les duels. En commençant en 1/8^{ème} le concours se terminera vers 20h30.

Les médailles et le titre de champion départemental seront remis uniquement aux participants des duels.

Commission jeunes

- Le comité régional organise le 10 décembre le challenge Michel Vicomte : tir par équipes de clubs.
- Le trophée départemental salle devient le trophée départemental jeune avec trois compétitions salle et deux extérieurs.

Pour cette année, les résultats seront collectés directement sur le site, mais par la suite, les clubs devront déposer les équipes en passant au greffe des concours.

- La DDJ : seule modification au règlement actuel : sur la deuxième étape salle, il y aura des duels par équipes (sur blasons de 60)
- Les dates pour le regroupement jeunes ont été fixées.

Toutes les informations détaillées sont mises sur le site à la rubrique « commission jeunes ».

- Rémi émet le souhait d'une soirée « remise des récompenses » au cours de laquelle seraient remis les récompenses des trophées, challenges, les labels, les diplômes, etc. Elle aurait lieu fin septembre ou début octobre.

. Ce serait une façon de mettre en avant les archers, les bénévoles, les clubs. L'on pourrait valoriser et fédérer les archers.

Le comité est favorable et demande d'estimer le coût de cette manifestation.

Comité parcours, 3D

Un projet de formation est à l'étude, il sera soumis au prochain CODIR.

Les Arbitres

- Plusieurs arbitres ont demandé l'achat de casquettes arbitres (5 euros à la Ligue). Le Comité directeur est d'accord pour financer cet achat pour tous les arbitres du département.
- Lors des concours, le Comité départemental prendra à sa charge le défraiement des arbitres titulaires cherchant à passer des options.

Commission matériel

Les médailles sont enfin arrivées, avec du retard.

La trésorerie.

Pas problème, sinon que le logiciel n'est toujours pas arrivé.

Béatrice propose de faire une fiche type de remboursement pour la part du département lors des compétitions et une pour les membres du comité directeur. (si ces fiches ne sont pas utilisées, les remboursements ne seront pas effectués)

Elles seront disponibles sur le site.

Une fiche récapitulative des conditions de remboursement sera également mise en ligne.

Questions diverses

Les flyers

Il faut envoyer très rapidement les informations à Michaël, avant début juillet.

Remises des récompenses lors des compétitions :

Il faut un représentant du CODIR à chaque concours, Lydéric est chargé d'établir le calendrier des présences.

Date de la prochaine réunion : jeudi 5 octobre.

La séance est levée à 22h.